

# CHOISIR AIG



## Dommmages

### Nos cibles privilégiées



Ensemble immobilier professionnel



Infrastructure



Hôtellerie haut de gamme



Aéroports



Entreprises dont la valeur des biens à assurer est supérieure à 100 millions €

### Nos points forts



#### La gestion des sinistres

- Des gestionnaires sinistres spécialisés par secteur d'activités, maîtrisant les spécialités locales dans le cadre des programmes internationaux.
- Indemnisation rapide : Avance sous 7 jours de 50% du montant approuvé des dommages matériels, des réparations et opérations de nettoyage ainsi que des frais supplémentaires pour préserver la trésorerie du client.



#### Ingénierie

- Plusieurs centaines d'ingénieurs à travers le monde, spécialisés par industrie et secteur d'activités.
- Ils travaillent en étroite collaboration avec les clients pour leur apporter des services de prévention adaptés à leurs besoins.



#### Multinational

- Un réseau inégalé.
- Une expertise dans la mise en place de couvertures sur-mesure répondant aux réglementations locales.
- Une unité dédiée aux captives qui travaille étroitement avec les clients afin de leur proposer une solution alternative d'assurance ou de réassurance qui réponde à leurs attentes.
- Des outils et services à la disposition des Risk Managers et des courtiers pour suivre le programme international.

### Votre contact

**Jehan Dias**  
Directeur Dommages  
jehan.dias@aig.com

\* Capacité à titre indicatif uniquement, chaque risque est assuré en fonction de ses caractéristiques.

[aigassurance.fr / choisir-aig](http://aigassurance.fr/choisir-aig)

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet [www.aig.com](http://www.aig.com). AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.